



# Projet OCDE - Des conditions de concurrence équitables pour la compétitivité en Algérie

## Volet Intégrité des affaires

### ATELIER

**Promouvoir dans les programmes universitaires les connaissances les plus récentes sur les normes et pratiques internationales de lutte contre la corruption**

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

**13 mars 2023**

**9h30 – 15h40 (UTC+1)**

**École des Hautes Études Commerciales, Koléa**

## Contexte

---

**La corruption est un obstacle majeur au développement social et économique des pays.** Elle affaiblit la confiance dans les marchés et les institutions et affecte la compétitivité, en freinant la croissance portée par le secteur privé et en décourageant les investissements.

En Algérie, la corruption demeure perçue comme un obstacle important pour les entreprises opérant ou souhaitant opérer dans le pays. **La lutte contre la corruption, le renforcement de l'intégrité des affaires, ainsi que plus largement la mise en place de conditions de marché équitables** constituent ainsi des dimensions essentielles de politiques visant à renforcer la compétitivité et à encourager les investissements de qualité en Algérie.

Au cours des dernières années, **le Gouvernement algérien a engagé des réformes nationales d'envergure** afin de renforcer l'intégrité dans les affaires et la transparence, notamment à travers l'élaboration d'une Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption.

Dans ce contexte, la mobilisation de la société civile, **des établissements d'enseignement supérieur et du milieu universitaire** est fondamentale afin d'assurer une **approche coordonnée** dans la prévention et la lutte contre la corruption. En effet, les **universités jouent un rôle crucial** dans la formation et le développement des citoyens. **La prévention et la sensibilisation des futurs cadres** constituent un **élément clé indispensable** dans la lutte contre la corruption.

### **Le Projet « Des conditions de concurrence équitables pour la compétitivité »**

---

Le Projet « [Des conditions de concurrence équitables pour la compétitivité](#) » en Algérie, d'une durée de trois ans, est mis en œuvre par l'OCDE dans le cadre de [l'Initiative Siemens pour l'intégrité](#). Il vise à soutenir **la création de conditions de concurrence et de marché équitables** afin d'améliorer la compétitivité et l'intégrité de manière durable et inclusive.

Les objectifs du Projet, au nombre de quatre, sont les suivants :

1. **Sensibiliser les gouvernements, le secteur privé et la société civile** aux normes et bonnes pratiques de l'OCDE en matière de lutte contre la corruption, d'intégrité et de concurrence équitable pour la compétitivité
2. **Renforcer les capacités** des autorités chargées de la lutte contre la corruption et des autorités en charge des politiques de concurrence
3. **Promouvoir dans le cursus universitaire** les connaissances les plus récentes sur les normes et pratiques internationales en matière de la lutte contre la corruption et d'intégrité
4. **Promouvoir le mécanisme de signalement à haut niveau** pour prévenir la corruption

### **Objectifs de la formation**

---

Ce second atelier de formation s'inscrit dans le cadre de l'Objectif 3 du Projet, visant à promouvoir dans les programmes universitaires les connaissances les plus récentes sur les normes et pratiques internationales de lutte contre la corruption. La formation s'efforcera également d'encourager le débat académique sur les possibles approches permettant l'intégration des sujets relatifs à la lutte contre la corruption et l'intégrité dans les affaires dans les programmes d'enseignement. Plus particulièrement, cet atelier de formation vise à :

- **Sensibiliser les participants et le milieu universitaire** aux normes et meilleures pratiques de l'OCDE en matière de la lutte contre la corruption et ses bénéfices pour la promotion de l'intégrité des affaires ;
- **Renforcer les capacités des participants et du milieu universitaire** sur les thématiques clés abordées, notamment les normes et standards internationaux pertinents en matière de lutte contre la corruption et l'intégrité dans les affaires ;
- **Promouvoir l'intégration de thématiques clés** autour de la lutte contre la corruption et l'intégrité dans les affaires dans les programmes d'études des deux universités pilotes ;
- **Encourager les discussions interactives et amorcer le dialogue** en matière de lutte contre la corruption et d'intégrité dans les affaires au sein des deux universités pilotes.

## Format

---

Afin d'assurer le succès de la conduite de cet atelier, la formation s'articulera autour de trois sessions : **deux sessions de sensibilisation** aux standards et instruments pertinents de l'OCDE dédiées aux étudiants ainsi qu'**une session de discussion interactive** avec le corps universitaire (doyens et professeurs).

## Participants

---

Cet évènement réunira le corps universitaire (doyens et professeurs) ainsi que les étudiants (de niveau Master) d'**universités pilotes** préalablement sélectionnées, parmi lesquelles l'École des Hautes Études Commerciales de Koléa, la Faculté de Droit d'Alger, l'École Supérieure de Commerce de Koléa et la Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et Sciences de Gestion de Blida. **Les experts de l'OCDE** animeront les présentations et les discussions interactives.

## Informations pratiques

---

**Lieu** : École des Hautes Études Commerciales (HEC) de Koléa

Projet d'ordre du jour - 13 mars 2023

<p><b>9:30</b> – <b>10:00</b></p>	<p>Accueil des participants</p>
<p><b>10:00</b> – <b>10:15</b></p>	<p><b>Session 1 - Introduction</b></p>
	<p><b>Allocutions d'ouverture et présentation du Projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Représentants des universités pilotes (à déterminer)</li> <li>○ <b>Mme Diane Pallez</b>, Responsable de Projets, Division Moyen-Orient et Afrique, Direction des Relations Mondiales et de la Coopération, OCDE.</li> </ul>
<p><b>10:15</b> – <b>11:00</b></p>	<p><b>Session 2 - Introduction aux standards et instruments de l'OCDE en matière de lutte contre la corruption transnationale et de promotion de l'intégrité dans les affaires</b></p>
	<p>Cette première session offrira l'opportunité de présenter les standards et instruments de l'OCDE en matière de lutte contre la corruption et de promotion de l'intégrité dans les affaires. Elle visera à sensibiliser les étudiants au phénomène de corruption transnationale et de renforcer leurs capacités en vue d'une meilleure compréhension des normes pertinentes de l'OCDE.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Lutter contre la corruption transnationale, la Convention anti-corruption de l'OCDE et le Groupe de travail contre la corruption : Mme Catherine Marty</b>, Responsable de Projets, Division Anti-corruption, Direction des Affaires Financières et des Entreprises, OCDE.</li> <li>○ <b>La promotion de l'intégrité dans les affaires, l'autre exigence alliant secteurs public et privé : Mme Diane Pallez</b>, Responsable de Projets, Division Moyen-Orient et Afrique, Direction des Relations Mondiales et de la Coopération, OCDE.</li> </ul>
<p><b>11:00</b> – <b>11:15</b></p>	<p>Pause-Café</p>
<p><b>11:15</b> – <b>12:45</b></p>	<p><b>Session 3 - Cas pratiques sur des scénarios et enjeux de la corruption transnationale</b></p>
	<p>Cette session illustrera les différents sujets abordés lors de la Session 2 et sensibilisera les étudiants aux multiples schémas et enjeux de la corruption transnationale. Afin de faciliter la conduite de cette session, les experts de l'OCDE communiqueront aux participants des cas pratiques an amont de l'événement.</p> <p><b>Modération : Mme Catherine Marty</b>, Responsable de Projets, Division Anti-corruption, Direction des Affaires Financières et des Entreprises, OCDE</p>

<p>12:45 – 14:00</p>	<p><i>Pause-Déjeuner</i></p>
<p>14:00 – 15:30</p>	<p><b>Session 4 - Intégrer des programmes et modules anti-corruption dans l'enseignement supérieur : session d'échanges avec le corps universitaire</b></p>
	<p>Un dialogue sera engagé sur engagera le dialogue sur l'intégration de programmes et modules anti-corruption dans l'enseignement supérieur, en présence des représentants et professeurs des deux universités pilotes. L'objectif de la session vise à accompagner les universités dans l'intégration de l'enseignement de la lutte contre la corruption et l'intégrité dans les affaires dans les programmes universitaires, d'en explorer les différentes approches et de discuter plus en avant du contenu possible de ces enseignements.</p> <p><b>Modération et introduction :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mme Catherine Marty</b>, Responsable de Projets, Division Anti-corruption de la Direction des Affaires Financières et des Entreprises, OCDE</li> <li>• <b>Mme Vanessa Hans</b>, Spécialiste du Secteur Privé, Institut de Bâle</li> </ul> <p><b>Partage d'expérience et échanges</b> sur l'intégration des connaissances sur les normes et pratiques internationales pour promouvoir l'intégrité dans les affaires dans les programmes universitaires et lutter contre la corruption, Pair/Universitaire</p> <p>Les discussions pourraient aborder les différentes méthodes et approches d'intégration de modules spécialisés sur l'anti-corruption et l'intégrité dans les affaires dans les programmes d'études universitaires. Les experts de l'OCDE se tiendront aux côtés des universités pour soutenir le développement d'enseignements spécialisés et initier des réflexions sur le contenu de ces modules et leur intégration dans différentes disciplines universitaires. L'importance de la coopération interuniversités et du développement de la recherche sur la lutte contre la corruption pourront être également discutés.</p>
<p>15:30 - 15:40</p>	<p><b>Remarques de clôture</b></p> <p><b>Mme Diane Pallez</b>, Responsable de Projets, Division Moyen-Orient et Afrique, Direction des Relations Mondiales et de la Coopération, OCDE</p>

## Documentation de référence

- OCDE (1999), « [Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption](#) »
- OCDE (2021), « [Recommandation du Conseil sur la poursuite de la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales](#) »
- OCDE (2014), « [Rapport de l'OCDE sur la corruption transnationale : Une analyse de l'infraction de corruption d'agents publics étrangers](#) »
- Ligue des États arabes (2010), « [La Convention arabe de lutte contre la corruption](#) ».
- Nations Unies (2004), « [La Convention sur l'Anti-Corruption des Nations Unies \(UNCAC\)](#) »
- Unions Africaine (2003), « [Convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption](#) »

*Travaux d'évaluation du Groupe de travail de l'OCDE contre la corruption (« rapports d'évaluation pays »)*

- [Rapport de Phase 4 sur la France](#) (2021)
- [Rapport de Phase 4 sur les États-Unis](#) (2020)
- [Rapport de suivi écrit de Phase 4 sur la Suisse](#) (2018)

Contacts	
<b>Mme Diane PALLEZ</b> Analyste politique - Responsable de projets Division Moyen-Orient Afrique Direction des Relations Mondiales et la Coopération <a href="mailto:Diane.PALLEZ@oecd.org">Diane.PALLEZ@oecd.org</a>	<b>Mme Catherine MARTY</b> Analyste juridique - Responsable de projets Division Anti-corruption Direction des Affaires Financières et des Entreprises <a href="mailto:Catherine.MARTY@oecd.org">Catherine.MARTY@oecd.org</a>